



Syndicat National
des Médecins Homéopathes Français

Paris, le 12 juillet 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouvelles obligations vaccinales : le point de vue du SNMHF

Alors que la Ministre de la Santé annonce une loi rendant obligatoire la vaccination contre 11 maladies pour tous les nourrissons français âgés de moins de deux ans, le Syndicat national des médecins homéopathes français (SNMHF) tient à exprimer sa position :

- Le SNMHF ne se situe pas dans une attitude d'opposition à la vaccination.
- Le SNMHF souhaite rappeler qu'une autre option était possible : la liberté de choix de la vaccination, comme dans la majorité des pays européens, qui aurait permis aux médecins de faire de la pédagogie auprès de leurs patients et de s'adapter à chaque situation sans créer d'opposition de principe. Ce choix aurait eu la préférence de notre syndicat.

Madame la Ministre préconise une évaluation annuelle de l'efficacité des vaccins. Nous demandons que cette évaluation comporte également celle des effets indésirables qui seront recueillis et déclarés par les médecins dans le cadre de la pharmacovigilance.

Le SNMHF s'inquiète également de la responsabilité des praticiens dans le cadre de la survenue d'effets indésirables graves après vaccination obligatoire. Le rapport de la Commission présidée par le Pr Alain Fisher préconisait d'ailleurs la création d'un office national d'indemnisation. Cette proposition est-elle retenue et quelle en sera la source de financement ?

Contacts presse :

Dr Charles BENTZ, président du SNMHF, Charles BENTZ, dc.bentz@hotmail.fr, tél. 06 07 64 64 01

Relations presse p/o SNMHF : Jean REMY, jean.remy@intelligible.fr, tél. 06 75 91 38 15

A PROPOS DU SNMHF

Le Syndicat national des médecins homéopathes français rassemble les médecins libéraux qui considèrent que l'homéopathie apporte une réponse thérapeutique à la plupart des pathologies, en alternative ou en complémentarité des autres techniques médicales, auxquelles elle ne s'oppose pas. Il a pour objet la défense des intérêts matériels et moraux de ses membres, tant sur le plan individuel que sur le plan collectif. Il milite pour une médecine libérale humaniste et considère que les médecins homéopathes ont toute leur place dans le système de santé dont nos concitoyens ont besoin.

www.snmhf.net